

LE CEPRI : CENTRE EUROPEEN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION

Le CEPRI, un éclaireur de la Prévention de l'Inondation

Créé en 2006 par des élus locaux^[1] et la Ministre de l'Environnement, dans le prolongement d'une expérimentation réussie initiée en 1995 pour l'élaboration du Plan Loire, le CEPRI est aujourd'hui un acteur majeur de la prévention des inondations.

Véritable éclaireur de la Prévention de l'Inondation, l'association réunit les collectivités les plus avancées en matière de gestion du risque d'inondation au sein d'un centre unique en France et en Europe. Il constitue un réseau de techniciens et d'élus qui échangent leurs questionnements, leurs expériences et leurs bonnes pratiques. Ils sont accompagnés d'une équipe d'experts qui soutient leurs démarches de résilience territoriale et assure une médiation de terrain avec les services de l'Etat et d'autres acteurs publics. Le CEPRI fait bénéficier les directions du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques en charge de la prévention des inondations et de l'aménagement du territoire des retours d'expérience du terrain dans une démarche bottom-up, et les accompagne dans la mise en œuvre de la Directive Inondation européenne.

Le CEPRI, c'est :

- Un laboratoire d'expérimentations : En partenariat avec le ministère de la Transition écologique, le CEREMA et l'AFPCNT, le CEPRI se positionne comme un laboratoire d'expérimentation pour la réduction de la vulnérabilité des territoires. Chaque année, l'équipe technique intervient dans près de 100 territoires en métropole et en Outre-mer. Ces initiatives font référence et sont largement diffusées pour inspirer et multiplier les bonnes pratiques.
- Un centre de ressources : Le CEPRI a produit depuis sa création 45 publications qui constituent une référence dans le domaine. Ces connaissances sont diffusées largement à travers un dispositif de formations sur catalogue ou sur mesure, permettant d'accompagner dans la durée les collectivités et autres acteurs de la prévention des inondations.
- Un tissage de réseaux au niveau national et européen : **Le CEPRI anime plusieurs plateformes d'échanges** dans le but de créer de l'intelligence collective et d'aller plus loin ensemble : des comités d'élus, des réseaux techniques tels que le réseau PAPI-SLGRI qui réunit collectivités DDT porteuses de PAPI pour enrichir leurs programmes de prévention des inondations ou le réseau TOCO (Tous Concepteurs) qui rassemble collectivités, architectes, paysagistes et urbanistes pour accélérer le réaménagement des territoires en zone inondable ; ainsi que des groupes de travail avec des collectivités membres, des partenaires institutionnels et européens.

[1] Suite au travail réalisé dans le cadre du plan Loire Grandeur Nature avec une équipe technique pluridisciplinaire, Eric Doligé Président du Conseil départemental du Loiret et Sénateur, mobilisait en 2006 les élus d'autres structures œuvrant à l'échelle de bassins versants pour porter la création du CEPRI auprès de Nelly Ollin, alors Ministre de l'Environnement.

Ce que vous nous dites trouver au CEPRI :

- Des alter egos qui partagent les mêmes préoccupations et ont besoin de les porter d'une voix unique auprès des ministères concernés.
- Une équipe qui anime un réseau technique, produit des guides pédagogiques, propose des formations, décrypte la réglementation et apporte un appui sur des thématiques précises.
- Un espace de capitalisation des bons exemples en matière de gestion des risques d'inondation.